



pour un avenir sans toxiques

Août 2022

Les points de vue rapides de l'IPEN sur la 4ème réunion intersessions de la SAICM (IP4)

L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) est le seul accord international qui aborde l'ensemble des préoccupations sanitaires et environnementales, connues ou nouvellement découvertes, liées à la production, à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques. L'IPEN s'est engagé à œuvrer à sa réussite dès le début de ses négociations en 2003.

Le réseau IPEN s'est engagé à mener des négociations fructueuses afin de parvenir à un instrument fort, capable de concrétiser la vision d'une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets tout au long de leur cycle de vie. La vision de l'IPEN est celle d'un monde où les produits chimiques et les déchets ne sont plus une source de nuisance, où tous les individus ont droit à un environnement sûr et sain qui sera maintenu pour protéger les générations futures.

D'autres documents d'orientation pertinents pour le processus au-delà de 2020 sont disponibles :

- Redevance/taxe internationale coordonnée sur les produits chimiques de base (www.bit.ly/Producer-PaysFee)
- Perspectives de l'IPEN pour l'IP4 : vers un nouvel instrument sur les produits chimiques et les déchets au-delà de 2020 (SAICM/IP.4/INF/19) (www.bit.ly/IP4PrepSubmission)
- Perspectives de l'IPEN sur Au-delà de 2020 (www.bit.ly/SAICMPerspective)

Info Doc : Perspectives du réseau IPEN pour la SAICM au-delà de 2020 (SAICM/IP.4/INF/20)



Objectifs stratégiques

- Les objectifs stratégiques du nouvel instrument devraient être clairs et maintenir le niveau élevé d'ambition nécessaire pour parvenir à une gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets.
- Les objectifs stratégiques devraient souligner l'importance de la prévention et de la réduction au minimum de l'exposition aux produits chimiques dangereux.
- La formulation des objectifs stratégiques doit garantir que les cibles et les indicateurs sont mesurables et orientés vers la réduction des risques et la minimisation des dommages.

Considérations relatives au processus

- Il est essentiel, pour la réussite du processus Au-delà de 2020, que l'IP4 laisse suffisamment de temps pour les discussions et une participation significative aux négociations afin de parvenir à un résultat pour lequel toutes les parties prenantes se sentent engagées et concernées.
- Si les progrès sont insuffisants pour assurer le succès de la cinquième Conférence internationale sur la gestion des catastrophes (ICCM5), une réunion du GTCNL devrait être organisée en 2023.
- Les résultats des groupes de travail virtuels ne sont pas des textes négociés. Si une partie prenante de la SAICM propose un texte issu des groupes de travail virtuels au cours de la négociation, ce texte doit être mis entre parenthèses et considéré de la même manière que les autres propositions de texte.
- Les résultats adoptés par les gouvernements dans le cadre de la SAICM par l'ICCM avant 2020 devraient être reportés dans le nouvel instrument afin de ne pas perdre la dynamique des progrès accomplis. Il s'agit notamment des questions politiques émergentes et d'autres sujets de préoccupation de la SAICM, ainsi que des activités du plan d'action mondial.

Cadre habilitant

- Un cadre habilitant a été discuté lors des précédentes réunions du processus intersessions et lors de la réunion de la GTCNL3. Même si le cadre habilitant n'est pas discuté lors de l'IP4, il devrait y avoir une discussion sur la manière d'établir ce cadre pour soutenir la mise en œuvre de l'instrument du processus Au-delà de 2020 et pour aborder la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets de manière générale et pour atteindre les objectifs de développement durable de 2030.
- Le cadre habilitant devrait impliquer toutes les organisations de l'IOMC et inclure tous les accords multilatéraux existants et futurs liés aux produits chimiques sous un seul parapluie de haut niveau, en respectant l'autonomie juridique de chaque accord et en permettant la possibilité de futurs accords juridiquement contraignants.

Cibles, indicateurs et jalons

- Chaque cible devrait être axée sur les résultats et mesurable au moyen d'indicateurs et de jalons.
- Les jalons et les indicateurs devraient se référer directement au(x) ODD concerné(s) afin de satisfaire à l'obligation de l'initiative Au-delà de 2020 d'« élaborer des recommandations concernant des objectifs mesurables à l'appui du programme de développement durable pour 2030 ».
- Les indicateurs et les jalons devraient inclure des éléments permettant de prendre des mesures appropriées sur les questions politiques émergentes et les sujets de préoccupation.
- Les cibles, les indicateurs et les jalons devraient se focaliser sur la réduction des dommages plutôt que d'être uniquement axés sur le processus.
- Les objectifs, cibles et indicateurs devraient contribuer directement à la réalisation des objectifs stratégiques des nouveaux instruments.
- Les cibles, les indicateurs et les jalons doivent donner la priorité à la prévention et à la précaution pour protéger la santé humaine et l'environnement et doivent aborder les questions clés liées à la sécurité chimique.

Gouvernance et dispositions institutionnelles

- La gouvernance et les dispositions institutionnelles de la SAICM ne devraient pas être réinventées, mais devraient s'appuyer sur les éléments de la SAICM qui ont fait leurs preuves en matière de fonctionnalité. Cela inclut la conférence internationale, le secrétariat, le bureau et le règlement intérieur.
- Les rapports sur le plan national sont très importants pour mesurer les progrès de la mise en œuvre et les plans nationaux devraient être rendus publics pour que toutes les parties prenantes puissent les examiner.
- Le nouvel instrument devrait inclure une méthode d'examen périodique universel pour l'établissement de rapports.

Sujets de préoccupation

- Les nouvelles questions de politique émergentes et les sujets de préoccupation actuels ont déjà été évalués et approuvés par plus de 100 gouvernements participant à l'ICCM2, à l'ICCM3 et à l'ICCM4 et devraient être intégrées dans le nouvel instrument afin de ne pas perdre l'élan des progrès réalisés en matière de sécurité chimique.
- Les sujets de préoccupation ne devraient pas être définis en fonction de leur pertinence géographique, mais en fonction du fait qu'un problème n'a pas encore été reconnu de manière générale ou a été reconnu mais n'est pas suffisamment traité.
- Les critères d'identification des sujets de préoccupation devraient être larges et ne pas empêcher l'inclusion des caractéristiques des sujets qui ne correspondent pas aux critères considérés pour les sujets actuels.
- Les progrès devraient faire l'objet d'un suivi au moyen de rapports réguliers lors de la conférence internationale et d'examen périodiques ad hoc.
- L'instrument du processus Au-delà de 2020 devrait inclure la possibilité d'accélérer l'action sur certaines questions en fonction de divers facteurs, notamment les nouvelles informations, l'inquiétude croissante du public, la disponibilité d'alternatives plus sûres et l'insuffisance de la mise en œuvre.

Financement

- Les allocations du FEM-8 ont considérablement augmenté le financement du domaine d'intervention des produits chimiques et déchets, mais le financement de la SAICM reste très limité par rapport au vaste champ d'application de l'instrument, et la SAICM reste extrêmement sous-financée.
- Le programme de démarrage rapide a été identifié comme l'un des succès incontestés de la SAICM en raison de son champ d'application plus large et de son éligibilité. La création d'un fonds similaire devrait être recommandée pour permettre aux gouvernements et aux organisations d'intérêt public d'accéder à des fonds spécifiques pour la mise en œuvre de la SAICM.

• Le PNUE devrait mettre en œuvre la recommandation formulée dans l'évaluation de l'approche intégrée, visant à « ... demander officiellement aux donateurs de signaler ouvertement que les produits chimiques et les déchets sont une composante financiable des plans de développement ».

• Un mécanisme d'échange d'informations devrait suivre publiquement l'aide au développement pour la gestion rationnelle des produits chimiques et faire un rapport lors de chaque conférence internationale. Ce mécanisme d'échange ne devrait pas être considéré comme un substitut à un mécanisme de financement spécifique fournissant un financement suffisant, adéquat et prévisible pour la mise en œuvre de l'instrument du processus Au-delà de 2020.

• Le volet sur la participation du secteur privé de l'approche intégrée est mal mis en œuvre. L'évaluation du PNUE a noté que « l'utilisation de l'approche intégrée pour déclencher une nouvelle participation financière et en nature de l'industrie n'est pas fortement démontrée. »

• Les gouvernements devraient s'efforcer de mettre en place des mécanismes visant à assurer l'internalisation complète des coûts des industries chimiques et à assurer un financement adéquat, prévisible et durable pour la mise en œuvre de la SAICM. Par exemple, une taxe de coordonnée à l'échelle mondiale de 0,5% sur les ventes d'un nombre limité de produits chimiques de base permettrait de générer des milliards de dollars par an pour financer la mise en œuvre de la SAICM.

• Les difficultés du programme spécial à réaliser des projets doivent être reconnues. Les gouvernements devraient recommander la révision des termes de référence afin d'élargir son champ d'application et d'élargir les parties prenantes qui peuvent bénéficier de ses fonds, et un soutien devrait être apporté pour permettre aux pays en développement d'accéder au fonds.

Résumé des points de vue de l'IPEN sur les résultats de l'IP4

Un résultat d'un IP4 réussi sera attesté par un instrument qui :

- A une vision intemporelle avec un cadre habilitant solide.
- Fixe des objectifs stratégiques ambitieux en matière de prévention, de précaution, de partage d'informations et d'urgence de la gestion rationnelle des produits chimiques (et, à tout le moins, ne revient pas sur l'ambition initiale de la SAICM).
- Inclut les produits chimiques et tous les déchets tout au long de leur cycle de vie.
- Formule des objectifs, des indicateurs et des jalons qui sont mesurables et limités dans le temps.
- Transpose automatiquement dans le nouvel instrument les sujets de préoccupation existants.
- Prévoit des moyens financiers pour faire face aux moyens de mise en œuvre de l'instrument.
- Inclut une méthode d'examen périodique universel pour l'établissement des rapports.
- Etablit un lien entre financement et plans d'action nationaux obligatoires pour les accords au titre de l'instrument.
- Est ouvert, inclusif et implique une participation multisectorielle et multipartite transparente.



IPEN est un réseau mondial qui œuvre à l'édification d'un monde plus sain dans lequel les individus et l'environnement ne subissent plus de dommages liés à la production, à l'utilisation et à l'élimination des produits chimiques toxiques. L'IPEN regroupe plus de 600 organisations d'intérêt public dans plus de 125 pays, en grande partie des pays à revenu faible ou intermédiaire, qui s'efforcent de renforcer les politiques mondiales et nationales en matière de produits chimiques et de déchets, de contribuer à des recherches novatrices et de créer un mouvement mondial pour un avenir sans produits toxiques.